

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 2 juillet 2020
N°2**

Date de la convocation :
23/06/2020

Nombre de Membres :
10

Présents :
8

Votants :
8

Le **deux juillet deux mille vingt** à vingt heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire due au Covid 19 sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : CANAREZZA, TOURNEUR, DELAUNE, LIBERPRÉ.

Messieurs : JAVARY, CALEGARI et NAULET.

Etaient absentes :

Mesdames : ANDRE et ALLILI

M JAVARY a été élu secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 18 Juin 2020 est approuvé à l'unanimité et signé.

Cependant 3 remarques sans conséquences :

- Une faute de frappe : « Le conseil d'école et un établissement [...] » est à lire « Le conseil d'école est un établissement [...] »
- Il s'agit de Monsieur Thibaut NAULET et non Madame
- Le comité a indiqué dans le cadre des classes vertes réfléchir à économiser les années où elles n'ont pas lieu afin de pouvoir financer au mieux.

1) Nouvelle délibération portant affectation du résultat :

Le contrôle de la légalité réalisé sur les actes budgétaires transmis au titre de la CDE appelle l'observation suivante de la part de la Préfecture des Yvelines :

La clôture des comptes du budget 2019 fait apparaître un besoin de financement à hauteur de 3 084.49 euros qu'il conviendrait de couvrir pour l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2019 qui est pour mémoire de 7 541.59 euros.

Au vu de ces éléments, il convient de prendre une nouvelle délibération portant affectation du résultat du budget de la CDE, annulant et remplaçant la précédente comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| - Affectation au compte 1068 : | 3 084.49 euros |
| - Report au compte R002 : | 4 457.10 euros |
| - RAR en dépenses d'investissement : | 2 400.00 euros |

Le Comité de Gestion, à l'unanimité
Affecte le résultat au budget primitif 2020.

2) Budget Primitif 2020

Monsieur le Président présente en détail le contenu du Budget Primitif 2020

La commune octroie une subvention de 6 400 €.

Le Comité de Gestion,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2020 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	10 857,10 €	10 857,10 €
Section d'investissement	6 191,59 €	6 191,59 €

A noter : les dictionnaires ont été pris sur le budget de la commune. Le budget pourrait permettre de financer des dépenses présentées par Me Liberpré en séance.

3) Organisation des événements à Noël

Trouver un spectacle est une priorité (organisé le Jeudi après-midi précédant les vacances).
Objectif : signer en Septembre pour un budget de 700 €.

Un salon des caisses des écoles est organisé à la Défense en Septembre. Bruno Javary contacte la Nacelle et les précédentes troupes. Laurence Canarezza contacte Boinville.

Pour les livres, on proposera à Stéphanie Allili de s'en charger. Le thème de l'année à l'école sera « Voyage dans l'imaginaire ».

Questions et informations diverses :

Le tableau numérique de Mme Chaussidon est en panne, un rendez-vous à lieu le 9 juillet à 9h. Le choix de remplacer complètement cet équipement a été évoqué (plus moderne et peut-être moins cher).

L'appel au don aura lieu le 10 Octobre par boitage.

Prochaine réunion le Jeudi 25 Septembre à 20h30. Il faudra y parler également de l'horaire du comité afin qu'il ait lieu vers 18h30.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 9h40.

Le Président,



Jean-Claude LANGLOIS